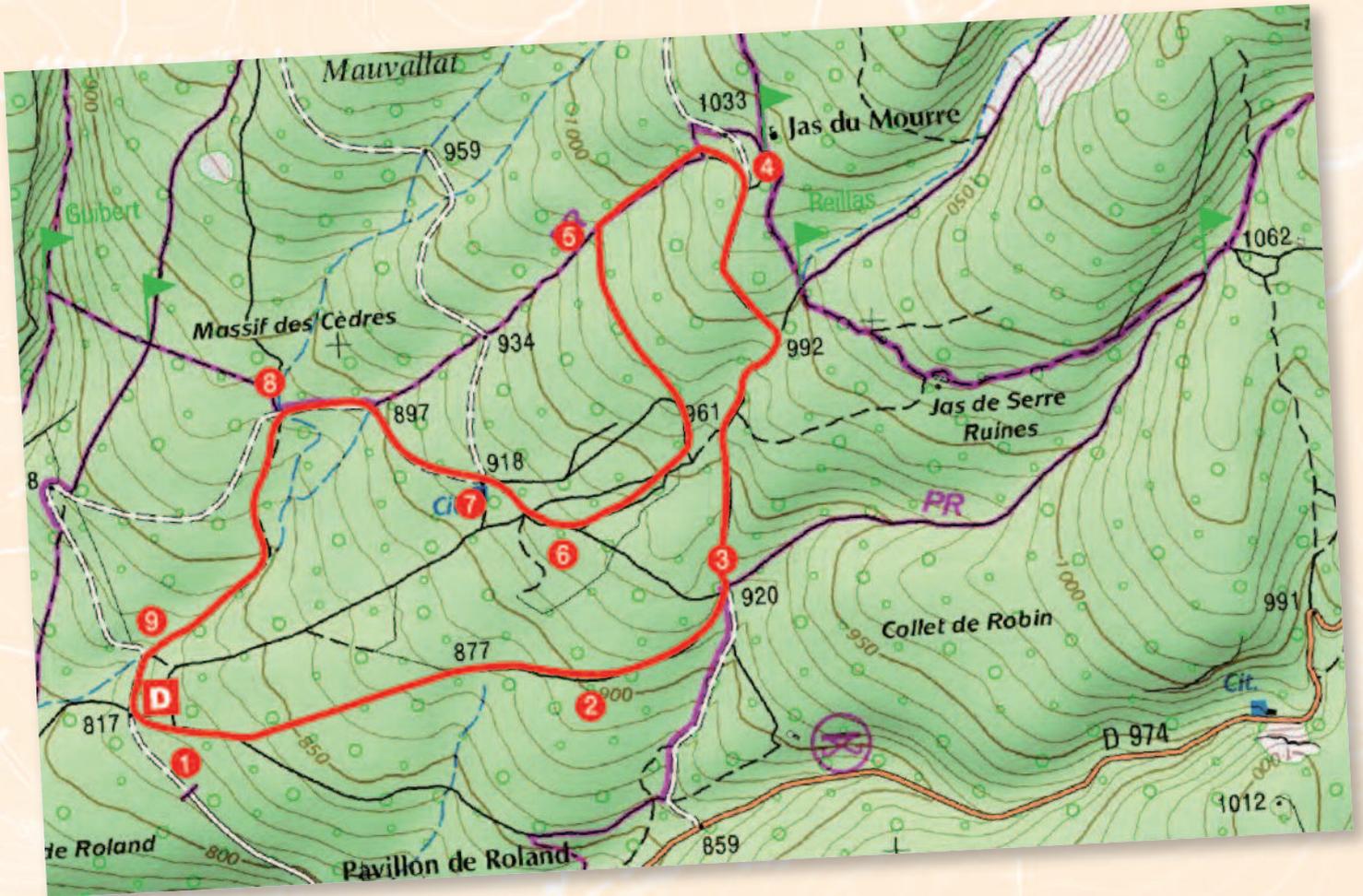


LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



*La meilleure façon de découvrir le Ventoux,
c'est de le parcourir à pied.
La balade que vous propose ici
l'Office de Tourisme de Bédoin est à la portée de tous
(4,5 kilomètres, 240 mètres de dénivellée,
soit 2 heures de marche).
Elle vous permettra de découvrir
la Cédraie du Ventoux,
au cœur de la réserve de la Biosphère,
avec son exceptionnelle diversité d'espèces,
de paysages et d'histoire.*



Séjour à Aurel

La classe des CM2 d'Arlène Meystre et la classe des CP/CE1 de Sophie Gaudin ont passé trois jours à Aurel du 11 au 13 mai 2015.

Sous un beau soleil et dans un beau cadre naturel, ils ont réalisé toutes les activités prévues :

- course d'orientation,
- randonnée pédestre,
- construction de cabanes,
- Land Art,
- fabrication de «Molkky»,
- visite des villages de Sault et d'Aurel
- et pour finir petite veillée pour Arlène !

Merci aux parents accompagnateurs pour leur disponibilité ainsi qu'au gardien du centre pour son accueil.



Jardin méditerranéen



Le 15 mai 2015, 7 classes (écoles de Bédoin et de Caromb et collège Daudet) se sont rassemblées sur la colline St Antonin pour créer un jardin méditerranéen et échanger des ateliers sur le développement durable.

Ce jardin est une réussite coopérative, avec une mutualisation des moyens, des énergies des écoles, du collège, de la mairie de Bédoin, de l'O.C.C.E. (Office Central de la Coopération à l'École) et de ses partenaires.

Cet espace est à la disposition du promeneur qui pourra repérer les différentes essences plantées avec leur nom scientifique, usuel et provençal.

Séjour éducatif à Pelvoux

Les élèves des classes de CM1 (Mr Marcenat) et CM1/CM2 (Mr Bernard) ont vécu une semaine insolite à Pelvoux (05) dans la Vallouise aux portes du Parc National des Ecrins.

Au programme : Randonnées pédestres au glacier blanc, sur les adrets de Pelvoux, au village de Puy Aillaud dominant la vallée du Bans, découverte du milieu montagnard (faune, flore, géologie, glacier, habitat) et surtout des souvenirs communs qu'enfants et adultes n'oublieront pas.

L'équipe des enseignants



E ditorial



Le mont Ventoux et sa région jouissent d'un attrait indiscutable et ce début de saison estivale a déjà accueilli un nombre important de touristes. De nombreuses manifestations sportives, - vélo, trail et randonnées pédestres -, ou de détente marquent de leur empreinte les flancs de notre montagne.

Les activités festives et culturelles traditionnelles ou nouvelles contribuent à l'animation de Bédoin, de la fête de la Musique aux concerts instrumentaux, de la Récampado au feu de la Saint-Jean, jusqu'au sommet du Ventoux la saison est lancée.

Bédoin est un pôle d'attraction majeur sur le territoire du Ventoux et les efforts faits pour diversifier son attractivité sont sensibles. Ainsi la remarquable exposition de vélos de champions cyclistes de 1893 à nos jours, ouverte dans les bâtiments de l'ancienne caserne de pompiers, a déjà accueilli de nombreux amateurs de la petite reine et reçu la visite de personnalités du monde du cyclisme comme Eddy Merckx. Beaucoup d'autres les suivront, nous en sommes convaincus.

Cependant si cette saison que l'on souhaite heureuse et dynamique offre de nombreux contacts humains et des échanges profitables à tous, les dossiers de l'automne sont déjà à l'ordre du jour :

- reprise ou achèvement des chantiers en cours et élaboration de nouveaux projets d'importance tels l'aménagement de la place des Frères Provane ou celui du futur quartier des Ferrailles,
- réflexion sur le groupe scolaire dont les effectifs, notamment celui des tout-petits en maternelle, sont en baisse sensible.

L'équipe municipale ne ménage pas ses efforts pour les voir aboutir et poursuit activement son travail sur les dossiers en cours.

L'été nous accorde à tous quelques moments de détente et de repos, sachons en profiter et vivre ces journées dans la bienveillance, la patience et la bonne humeur.

Luc REYNARD

Concours photo 2015

La municipalité de Bédoin Mont Ventoux organise un concours de photographies destinées à illustrer la couverture du PASSADOU d'octobre 2015 et l'agenda municipal 2016.

Les photographies proposées devront mettre en valeur de façon originale et artistique le thème suivant : « Bédoin Mont Ventoux ».

Extraits du règlement :

Ce concours est ouvert à tout photographe amateur qui pourra présenter deux photos maximum en orientation « portrait » (verticale). La remise des photos devra être faite sur un support papier de format A4 avant le 10 septembre 2015 au plus tard à l'attention du service communication, soit par courrier postal, soit en le déposant à l'accueil de la mairie, accompagné de la fiche d'inscription. Les photos sélectionnées par le jury pourront faire l'objet d'une parution en illustration de la couverture du PASSADOU d'octobre 2015 et/ou dans les pages de l'agenda 2016.

L'organisateur du concours se réserve le droit d'annuler ce concours pour quelle que raison que ce soit.

Règlement et fiche d'inscription en téléchargement sur www.bedoin.fr

Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 79 - Juin 2015 trimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'information
Mairie ☎ 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : *M. le Maire*
Rédacteur en chef : *Pierre COLIN*

Photos : *Mairie de Bédoin - Jean-Luc BLATIERE*

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Comptes-rendus du Conseil Municipal	4-5-6
Les travaux à Bédoin	7
Le budget municipal	8
La vie à Bédoin	9-14
La vie associative	14-15
État-civil, Bienvenue, Festivités	16

Présents : Luc REYNARD, Chantal BLANC, Morgane CHAPOT, Colette LECLERQ, Michèle MASSENDÈS, Béatrice ROUX, Janine TREVILY, Gilles BERNARD, Patrick CAMPON, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Michel DELL'INNOCENTI, Jean-Marc PETIT, Vincent POUILLAUDE, Jean-Louis RIBAS, Patrick ROSSETTI, Dominique ROUYER.

Absents représentés : Emmanuèle BREYSSE, Blandine RASSELLET, Nathalie REYNARD, Gilberte LEVY-CONSTANT, Christiane MAHLER, Denis FORT.

Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité des élus présents ou représentés.

Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs de l'exercice 2014

La première partie du Conseil Municipal a été intégralement consacrée à la présentation et au vote des comptes de gestion et des comptes administratifs de l'exercice 2014 pour la Mairie, pour l'exploitation forestière et pour l'ensemble camping-piscine-tennis. Ces votes sont intervenus sous la présidence du 1^{er} adjoint délégué aux finances, Monsieur le Maire, conformément à la règle, ne prenant pas part aux débats.

Ces comptes de gestion établis par notre contrôleur financier trésorier de Mormoiron et ces comptes administratifs établis par la commune reflètent l'un et l'autre la totalité des écritures comptables de l'exercice écoulé et vérifient leur parfaite concordance. Ils ont été votés à l'unanimité des présents ou représentés.

Affectation des résultats de l'exercice 2014

Les résultats dégagés par l'exercice budgétaire 2014 ont été reportés sur l'exercice budgétaire 2015 après qu'en aient été déduits le déficit d'investissement constaté dans le compte de gestion et le montant éventuel des annuités de remboursement en capital des emprunts en cours pour 2015. Pour les budgets de la Mairie et les budgets annexes les résultats ont été présentés et leurs affectations votées à l'unanimité des présents.

Vote du budget annexe 2015 « exploitation forestière »

Après présentation par chapitre des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement ce budget a été voté à l'unanimité.

Attribution de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Une subvention de 5 000 € est attribuée au C.C.A.S.

Attribution de subventions aux associations de droit privé

La liste des associations ou organismes de droit privé bénéficiaires de ces subventions et les montants attribués sont approuvés à l'unanimité. Le montant total s'élève à 55 450 €.

Aide à l'accession à la propriété au sein du lotissement « Croix de la Salle »

Par une délibération antérieure du 11/09/2014 une aide de 5000 € a été attribuée à 7 futurs propriétaires de parcelles situées au lotissement « Croix de la Salle », pour leur permettre de réaliser la construction de leur habitation et y demeurer.

L'acquéreur du lot n°4 identifié comme Monsieur. H. GROS est en fait son épouse Madame J. FORGET.

La liste des bénéficiaires annexée à la délibération antérieure est donc modifiée en ce sens.

Révision des tarifs des participation perçues par l'Office de Tourisme

Pour bénéficier des services de l'Office de Tourisme (inscription sur les brochures, insertion dans le site internet de l'O.T. etc..), les professionnels ou prestataires de service paient une participation.

Les montants fixés pour 2015 sont de :

- 20 € pour les commerçants divers,
- 30 € pour les commerces de produits du terroir, artisans d'art et domaines viticoles,
- 65 € pour les prestataires, locations de cycles, centres équestres, hébergeurs, restaurants, campings, cave coopérative,
- 200 € pour les prestataires offrant plus de 20 chambres ou de 100 emplacements de camping,
- une participation annuelle de 200 € est sollicitée auprès des communes de Flassan et de Crillon-le-Brave qui bénéficient des prestations de l'Office de Tourisme de Bédoin.

Tarifs d'occupation pour les cirques, guignols, petits chapiteaux

La commune de Bédoin met à leur disposition sur autorisation préalable une aire de stationnement route de Carpentras pour un séjour limité à 72 heures. Le tarif d'occupation est fixé ainsi :

- pour les petits chapiteaux et guignols à 100 €
- pour les cirques à 250 €

Une caution de 500 € est par ailleurs exigée.

Restauration du Jas des Compagnons

Pour poursuivre le programme de mise en valeur des bergeries du Mont Ventoux, la Commune souhaite, en partenariat avec l'O.N.F. et l'Association A.P.A.R.E, la sauvegarde de ce patrimoine rural.

Une opération de restauration du Jas des

Compagnons, situé à proximité de la route des Cèdres et donc accessible aux randonneurs ou amateurs de V.T.T., est envisagée. L'A.P.A.R.E. porteur du projet propose d'organiser un atelier participatif mobilisant 5 emplois d'avenir avec l'aide des services municipaux et des associations locales. Le coût estimatif s'élève à 24 600 € et serait couvert par une subvention du Conseil Régional P.A.C.A de 20 500 €, le solde étant financé par la Commune. Monsieur le Maire est autorisé à solliciter cette aide financière du Conseil Régional Alpes Provence Côte d'Azur.

Avenant à la convention de mise à disposition du service voirie de la CoVe

Par délibération du 22/11/2010, une convention a été signée avec la CoVe pour la mise à disposition des services techniques intercommunaux afin de réaliser des travaux de voirie à Bédoin. L'engagement d'une durée de 4 ans portait sur un montant annuel de travaux de 32 277 €. Cette convention étant arrivée à échéance le 31/12/2014 il est décidé de la prolonger d'un an par avenant et de fixer le volume des travaux prévus en 2015 à 39 364 €.

Résiliation du marché de fournitures d'électricité passé avec « Direct Energie »

Par délibération du 11/09/2014 il a été décidé de passer un contrat de fourniture d'électricité auprès de la société « Direct Energie Collectivité » qui devait prendre effet à compter du 1^{er} septembre 2014. Ce contrat n'ayant pas connu de commencement d'exécution, en plein accord avec le prestataire, il est proposé de résilier cet engagement. Il est donc décidé d'annuler la délibération 2014-68 du 11/09/2014, de résilier le contrat passé en exécution de cette délibération, de lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition précise des besoins et de lancer la négociation auprès des fournisseurs d'électricité pour l'ensemble des sites communaux, dans les formes requises par le Code des Marchés Publics.

Service de fourrière automobiles lancement de la procédure de délégation de service public

Par délibération du 19/02/2015 le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'un service de fourrière automobile et autorisé la signature d'une convention.

Compte-tenu des exigences légales en la matière, il convient de lancer une consultation pour l'exploitation de cette fourrière dans le cadre d'une délégation de service public et non d'une simple convention.

Une procédure simplifiée est applicable pour cette consultation de délégation de service public, la rémunération des délé-

gataires sera constituée par les tarifs perçus auprès des contrevenants soit :

- pour les véhicules particuliers et utilitaires inférieurs à 3,5 tonnes 115 € T.T.C. pour l'enlèvement + 6,10 € par jour de garde et 61 € T.T.C d'expertise,
- pour les autres véhicules immatriculés, hors poids lourds, 45,70 € pour l'enlèvement, 3,00 € par jour de garde et 30,50 € d'expertise.

La convention sera conclue pour une durée maximale de 3 ans. Le conseil municipal décide donc d'annuler la délibération du 19/02/2015 et d'approuver le lancement de la procédure de délégation de service public pour la fourrière municipale d'automobiles.

Modification du règlement financier du Pôle Enfance-Jeunesse-Education

Une régie municipale a été instaurée pour permettre l'encaissement des participations des familles aux services du Pôle Enfance-Jeunesse-Education de la commune. Il a été décidé de mettre en place un «portail-famille» pour la réservation en ligne et le paiement dématérialisé de ces services. Le règlement par carte bancaire est autorisé.

Une fiche navette hebdomadaire, permettant aux familles l'inscription de leur enfant au service souhaité, devra obligatoirement être retournée en mairie avant le vendredi 12 h pour la semaine suivante.

Modification du tableau des effectifs

Il est décidé :

- la création d'un poste de garde-champêtre principal pour seconder le chef du service de police municipale,
- le recrutement d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire faisant fonction d'A.S.V.P. pour une période de 12 mois,

- la signature d'un contrat aidé d'une durée d'un an à compter du 1^{er} avril pour le Pôle Enfance-Jeunesse-Education et d'un contrat aidé de 6 mois à compter du 1^{er} juin 2015 pour le gardiennage du camping.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des votants.

Adoption des taux d'imposition locaux

Sur proposition de M. le Maire les taux d'imposition des taxes directes locales ont été maintenus aux mêmes taux que précédemment :

- Taxe d'habitation 12,40 %,
- Taxe sur le foncier bâti 21,37 %,
- Taxe sur le foncier non bâti 38,77 %.

Ces taux ont été votés à l'unanimité des votants 18 voix pour et 5 abstentions (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD)

Acquisition foncière

Il est proposé l'acquisition d'une parcelle cadastrée F 1058 d'une superficie de 1955 m² au lieu-dit les Prés de la Maïre pour un montant de 9 775 € et de trois parcelles cadastrées F 1019, 1020 et 1021 d'une superficie totale de 1535 m² pour un montant de 7 875 €. Ces parcelles rentrent dans le programme d'acquisition foncière pour permettre à la commune de Bédoin de réaliser des équipements nécessaires à son développement.

Son nom apparaissant dans l'acte de vente de certaines de ces parcelles, Madame Colette Leclercq ne prend pas part au vote.

Voté par 17 voix et 5 abstentions (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD)

Les délibérations suivantes ont été prises à la majorité des élus présents ou représentés.

Vote du budget annexe 2015

« camping-piscine-tennis »

Après présentation des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement, ce budget a été voté par 18 voix contre 5 (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD) pour la partie recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement et à l'unanimité des votants 18 voix pour, 5 abstentions (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD) pour la partie dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement.

Budget primitif 2015 de la Commune

Après présentation des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement, ce budget a été voté :

- à l'unanimité pour les recettes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement,
- à l'unanimité des votants 18 pour et 5 absentions (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD) pour les dépenses de la section de fonctionnement et pour les opérations d'investissement autres que celles mentionnées ci-dessous,
- à la majorité des votants 18 pour 5 contre (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD) pour les opérations d'investissement suivantes : local poubelle au Chalet Reynard, réfection des remparts, le Moustier et création d'un boulo-drome.

SEANCE DU 21 AVRIL 2015

Présents : Luc REYNARD, Chantal BLANC, Emmanuèle BREYSSE, Morgane CHAPOT, Colette LECLERQ, Gilberte LEVY-CONSTANT, Christiane MAHLER, Michèle MASSENDÈS, Nathalie REYNARD, Béatrice ROUX, Janine TREVILY, Gilles BERNARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Michel DELL'INNOCENTI, Denis FORT, Vincent POUILLAUDE, Jean-Louis RIBAS, Patrick ROSSETTI, Dominique ROUYER

Absents représentés : Blandine RASSELLLET, Patrick CAMPON, Jean-Marc PETIT

Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité des élus présents ou représentés.

Projet de Maison de santé pluri-professionnelle, plan de financement prévisionnel et demandes de subventions

Par délibération du 30/10/2014 la commune a confié un mandat de maîtrise d'ouvrage à la Société CITADIS pour la réalisation d'une M.S.P. à Bédoin.

Par délibération n° 2014-073 de la

même date, il a été constitué un groupement de commandes avec l'EHPAD pour réaliser conjointement la future maison de retraite et la maison de santé. Les études, menées conjointement par la Commune, l'EHPAD, la société CITADIS et la Société ACTIS assistant de la maîtrise d'ouvrage, font état d'un coût prévisionnel pour la réalisation de la MSP de 537 500 € H.T. Le conseil d'administration de l'EHPAD ayant confirmé son intention de céder à la commune de Bédoin une partie de la parcelle G n°1313 pour y réaliser la construction de la future maison de santé et sous réserve de la validation du projet par l'Agence Régionale de Santé, il est décidé d'autoriser le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur une subvention de 181 800 €, de présenter auprès de M. Le Préfet de Vaucluse une demande de subvention de 103 000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de 55 000 € au titre du Fonds National d'Aménagement et du

Développement du Territoire, et de donner pouvoir au Maire pour solliciter la participation d'autres communes.

Redevance d'occupation du domaine public - tarif des terrasses, étalages et autres supports commerciaux

L'autorisation d'occupation ou d'utilisation privative du domaine public peut être consentie moyennant la délivrance d'une autorisation personnelle et révoquable et le paiement d'une redevance fixée par le Conseil Municipal. La délibération n°477 du 27/06/2001 a fixé initialement à 7, 62 €/m² les tarifs de la redevance, révisables annuellement.

Actuellement une trentaine de commerces utilisent le domaine public pour y installer des terrasses de café et ou de restauration et pour exposer des objets ou denrées en rapport avec leur commerce.

Il est décidé un nouveau mode de calcul de la redevance prenant en compte le type d'occupation, comme suit :

Une redevance forfaitaire nette annuelle

est fixée en fonction de la surface réellement utilisée sur le domaine public soit :

- une surface inférieure à 10 m² - 70 €
- une surface de 11 à 30 m² - 170 €
- une surface de 31 à 50 m² - 350 €
- une surface de 51 à 100 m² - 700 €
- plus de 100 m² - 1 500 €

En outre, pour les terrasses sur lesquelles sont installés des sièges, tables, parasols et plus généralement tous accessoires permettant la consommation de boissons ou de repas sur le domaine public, une taxe supplémentaire de 3 € nette par an et par m² s'ajoute à la redevance forfaitaire de base.

Une extension temporaire de la surface utilisée peut être demandée, avec un préavis de 10 jours avant le début de la période considérée, qui donnera lieu à une redevance supplémentaire de 0,5 € par m² et par jour d'utilisation.

La redevance est due par année civile et les nouveaux tarifs s'appliqueront dès l'année 2015.

Création d'emplois non permanents pour l'ensemble camping-piscine

Ces créations de postes liées à l'accroissement saisonnier d'activité du camping et de la piscine pour la période d'ouverture de la piscine du 13 juin au 31 août concernent :

- 2 postes de maîtres nageurs à temps complet,
- 4 postes de surveillants de baignade à temps complet,
- 11 postes d'adjoints administratifs non titulaires à temps partiel,
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des votants.

Acquisition foncière d'une parcelle cadastrée section F1020

L'acquisition de cette parcelle a fait l'objet d'une délibération n°2015-036 du 26/03/2015. Considérant que Madame Colette Leclercq dont le nom figure dans

l'acte de vente n'a, comme le veut la Loi, pas pris part au vote mais que ceci n'apparaît pas explicitement dans la dite délibération, celle-ci est annulée et remplacée par une nouvelle délibération précisant explicitement que Madame Leclercq ne participait pas au vote.

Voté à l'unanimité des votants 17 voix pour, 5 absentions (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD)

Acquisition foncière d'une parcelle cadastrée section F 1001

Cette parcelle d'une superficie de 445 m² située dans le quartier « Prés de la Maire » fait l'objet d'un projet d'acquisition amiable au prix de 2 225 €. Cette acquisition est faite pour permettre à la commune de réaliser des équipements nécessaires à son développement.

Voté à l'unanimité des votants 18 voix pour et 5 absentions (G. LEVY-CONSTANT, C. MAHLER, P. ROSSETTI, A. CONSTANT, G. BERNARD)

SEANCE DU 26 MAI 2015

Présents : Luc REYNARD, Chantal BLANC, Emmanuèle BREYSSE, Morgane CHAPOT, Colette LECLERCQ, Gilberte LEVY-CONSTANT, Christiane MAHLER, Michèle MASSENDES, Blandine RASSELLET, Nathalie REYNARD, Béatrice ROUX, Janine TREVILY, Gilles BERNARD, Patrick CAMPON, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Michel DELL'INNOCENTI, Denis FORT, Jean-Louis RIBAS, Patrick ROSSETTI, Dominique ROUYER.

Absents représentés : Jean-Marc PETIT, Vincent POUILLAUDE.

Les délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité des élus présents ou représentés.

Service de fourrière automobiles désignation du délégataire du service public

Suite à la délibération n° 2015-045 du 26/03/2015 concernant le lancement de la procédure de délégation de service public pour la mise en place de la fourrière automobile le Conseil Municipal approuve le choix du garage Boyer à Carpentras comme délégataire de ce service pour une durée de 3 ans.

Fixation du tarif des droits de place pour Noël

Le Conseil Municipal décide d'instaurer un droit de place forfaitaire de 12 € pour un emplacement de 4 m pour les exposants occupant le domaine public à l'occasion du marché de Noël.

Règlement intérieur du temps d'activité pluriscolaire

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires appliquée depuis la rentrée 2014, ce règlement fixe l'organisation des temps d'activité périscolaires, des conditions de participation et les modalités d'inscription.

Mise en place de ressources numériques à la bibliothèques municipales - demande de subvention à la D.R.A.C.

La commune sollicite une subvention de la D.R.A.C. pour l'acquisition de livres audio et de documents numériques à hauteur de 560 € pour un prix global de 700 € H.T.

Révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et des Randonnées (P.D.I.P.R.)

Ce plan départemental élaboré par les services du Conseil Départemental a pour vocation de préserver le réseau des chemins ruraux et de garantir la continuité des itinéraires de randonnées.

Le premier P.D.I.P.R. élaboré en 1997 a défini la charte du balisage et de la signalisation des sentiers de randonnée, et créé un réseau touristique de randonnée balisé et entretenu. Il couvre en 2015 près de 2 600 kms de sentiers en Vaucluse.

Ce plan a été révisé et mis à jour par le Conseil Départemental et doit être approuvé par les communes concernées. Le Conseil Municipal donne son accord sur cette révision du P.D.I.P.R. et décide de l'inscrire au réseau touristique de randonnées de la commune de Bédoin.

Tirage au sort des jurés d'Assises

Conformément à la Loi du 28/07/1978 portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et les jurys d'Assises et considérant l'arrêté préfectoral du 24/02/2015 portant à deux le nombre de personnes de la commune de Bédoin figurant sur la liste des éventuels jurés d'Assises, il convient de procéder au tirage au sort sur les listes électorales d'un nombre de six personnes âgées de 23 ans ou plus soit le triple du

nombre fixé par l'arrêté préfectoral. Ce tirage au sort a fait ressortir les noms suivants qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'Assises pour l'année 2016 : Madame Marie-France CHEVILLOT, Madame Régine FETIS, Madame Elise LELIEVRE, Monsieur Frédéric REQUIN, Madame Odette THOLLIEZ, Madame Véronique VCEUX.

Modification du tableau des effectifs

Cette modification concerne la création d'un poste de garde champêtre principal à temps complet en remplacement d'un contrat d'accompagnement à l'emploi d'un A.S.V.P, qui arrive à terme en juillet 2015.

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au service technique

Cette création concerne un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet.

Création ou renouvellement de contrats aidés

Cette décision concerne les créations :

- d'un contrat d'accompagnement à l'emploi d'un agent technique polyvalent à temps complet à compter du 01/09/2015 pour 6 ou 12 mois ;
- d'un contrat d'accompagnement à l'emploi d'un poste d'un agent d'entretien à temps non complet 30h hebdomadaire pour 6 ou 9 mois ;
- ainsi que le renouvellement pour 6 mois à compter du 15 juin 2015 du contrat d'accompagnement à l'emploi du poste de chargée de communication.

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Les travaux en cours à Bédoin

Chemin du Ménèque

L'enfouissement du réseau téléphonique s'est poursuivi jusqu'au carrefour avec le chemin des Granges. Il sera suivi de la réfection complète de la chaussée sur l'ensemble de la voie. La fin des travaux est prévue pour fin juin, les riverains ont été prévenus des limitations de circulation qui en résultent.



Réfection des remparts

La reconstruction et la consolidation des remparts sont maintenant terminées. L'habillage en pierres pour leur redonner leur aspect d'origine est en cours de réalisation et se poursuivra jusqu'à fin 2015, la circulation sur le chemin des Remparts se faisant en alternance sur une voie unique.

Chemin de Beaumont

Après réfection du réseau pluvial, la réfection complète de la chaussée est en cours et doit s'achever fin juin. Les riverains ont été informés des restrictions à la circulation pendant la durée des travaux.

Réhabilitation du Jas du Temple

Les travaux de rénovation du Jas du Temple, réalisés par l'Association APARE qui a déjà mené à bien sur Bédoin plusieurs chantiers de sauvegarde des bergeries du Ventoux, s'achèvent. Cette bergerie, la plus haute en altitude du versant sud (1 300 mètres) est régulièrement utilisée par les bergers de Bédoin qui pourront dès à présent bénéficier de la remise en état. Ces travaux d'un coût global de 49 000 € réalisés sous la maîtrise d'œuvre de l'O.N.F. bénéficient de financements de l'État et de la Région dans le cadre des fonds FEADER, et de la Commune qui en est le maître d'ouvrage.

Pierre COLIN



Le projet de Parc Naturel Régional du Ventoux (P.N.R.)

Les travaux des instances qui travaillent sur le projet de P.N.R. ont franchi une nouvelle étape.

L'avant projet de charte (A.P.C.), résultat des consultations et des échanges, nombreux et parfois animés, menés avec les acteurs de ce territoire qui le souhaitent, sera prochainement disponible sur le site du S.M.A.E.M.V.

Le calendrier d'avancement du projet ainsi qu'une première version de ses objectifs seront remis aux communes, aux E.P.C.I. concernés et autres partenaires qui pourront jusqu'à début août proposer des amendements.

Le Conseil Régional doit délibérer dans le courant du 4^{ème} trimestre 2015 sur le périmètre et sur l'avant-projet de charte. Ces mêmes documents seront ensuite transmis au Conseil National de Protection de la Nature pour avis. Suivant les observations de ces différentes instances une nouvelle version du projet sera rédigée et soumise, après enquête publique, à l'approbation des communes, E.P.C.I. et autres partenaires.

Vous aurez donc la possibilité lors de cette enquête qui aura lieu vraisemblablement en 2016 de vous exprimer sur le projet.

Précisons que l'A.P.C. n'aborde dans sa version actuelle que les objectifs du P.N.R et les principales missions qu'il se fixe. La gouvernance, le partage des domaines d'intervention entre le parc et les E.P.C.I., ainsi que le financement ne seront élaborés que dans le courant de l'année 2016.

Luc REYNARD

Comme promis nous revenons sur les budgets municipaux de l'année 2015 qui ont été approuvés lors du Conseil Municipal du 26 mars dernier.

Le budget principal de la Mairie se caractérise par une réelle stabilité, les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement se situant à environ 3,9 millions d'euros (chiffre arrondi).

Les dépenses de personnel représentent 51 % de ce montant, les achats de biens et services 33 %, les charges de gestion diverses 9 %, les charges financières l'intérêt de la dette et les provisions 7 %.

Les recettes de fonctionnement proviennent en majeure partie des impôts et taxes pour 66 %, des dotations et participations de l'Etat, de l'Intercommunalité (CoVe) et des organismes sociaux pour 26 %, des produits des services, de la participation des usagers et de l'occupation du domaine public pour 8 %.



Cependant la diminution continue des dotations de l'Etat (-13 % en 2015) en même temps que le transfert à la commune ou au bloc communal (Communes plus Intercommunalité) de charges nouvelles (activités périscolaires, instruction des dossiers d'urbanisme etc...) entraînent une érosion continue de nos excédents de fonctionnement et donc de nos ressources disponibles pour financer de nouveaux investissements. Celles-ci ne peuvent être maintenues qu'en faisant un effort constant de maîtrise de nos dépenses ou en créant de nouvelles sources de recettes parmi celles prévues par la Loi. **Soulignons cependant que pour la 15^{ème} année consécutive les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation et impôts fonciers) restent inchangés.**

Les dépenses réelles d'investissement prévues au budget s'élèvent à 3,36 millions d'euros. Elles incluent des dépenses d'équipement déjà budgétées et engagées sur l'exercice budgétaire 2014 mais restant à achever en 2015, pour 38 % et des dépenses d'équipement nouvelles sur l'année en cours pour 60 % ainsi que le remboursement des annuités en capital des emprunts en cours pour 2 %.

Les recettes pour couvrir ces investissements proviennent de subventions déjà attribuées pour 38 %, de dotations diverses pour 6 %, de l'emprunt pour 13 % et pour le reste soit 43 % des excédents de fonctionnement cumulés résultant des exercices antérieurs.

Nous vous avons déjà présenté la liste des principaux investissements nouveaux prévus au budget 2015.

Précisons que l'en-cours de la dette communale au 1^{er} janvier 2015 est de 817 000 €, soit un endettement de 253 € par habitant (pour 3229 habitants), ce qui nous situe parmi les communes les moins endettées dans la strate de population concernée (2 000 à 5 000 habitants) et nous autorise à contracter sans problème de nouveaux emprunts si des projets d'investissement à venir le justifient.

Le budget annexe exploitation forestière maintient l'équilibre entre les dépenses et les recettes prévisionnelles mais ne dégage pratiquement plus aucun excédent, ce qui justifie de réelles interrogations pour l'avenir si, comme il en est question, l'Etat majore les prélèvements qu'il nous impose sur le domaine forestier communal.

Le budget annexe camping-piscine-tennis se caractérise toujours par un équilibre difficile dû au déficit structurel de fonctionnement de la piscine municipale (résultant principalement des charges de personnel), déficit que les excédents de fonctionnement du camping ne suffisent pas à combler.

Une partie des investissements indispensables pour offrir des prestations de qualité aux clients du camping municipal doit donc être financée par le budget principal de la commune et simultanément d'autres sources de recettes doivent être recherchées notamment par la création d'une aire de qualité aménagée pour les camping-cars.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement d'information que vous souhaiteriez.

Pierre COLIN

Le Pôle Enfance-Jeunesse

L'année scolaire se termine avec l'heureuse perspective des « grandes vacances ». Une ombre au tableau, la fermeture d'une classe de l'école élémentaire à la rentrée pour cause de diminution des effectifs et la baisse importante du nombre d'enfants entrant à la maternelle.

Cette année aura été marquée par la mise en place des **temps d'activités périscolaires (T.A.P.)**.

Que tous ceux qui ont œuvré à leur réussite et notamment les directeurs d'école, Sophie Juan et Christophe Bernard qui ont assuré la coordination trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Succès ne veut pas dire immobilisme, des améliorations sont toujours possibles et souhaitables, notamment quant aux modalités d'inscription et à la fréquentation de chaque atelier.

Les T.A.P. reprendront donc lors de la prochaine rentrée, sur les mêmes horaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h) avec la même diversité d'activités et le même taux d'encadrement. Il sera tenu compte des souhaits des enfants pour les choix des activités mais un engagement d'assiduité sera demandé.

Les inscriptions, gratuites, se font auprès de Marion Nardone (06 29 70 25 48) au moyen d'une fiche d'inscription.

L'A.L.S.H. et l'Espace Jeunes poursuivent leurs activités durant l'été.

L'A.L.S.H. ouvrira du lundi 6 juillet à 8h au vendredi 21 août à 14h et éventuellement le lundi 31 août suivant la demande. Un séjour à Martigues pour les 6 à 12 ans et une nuitée au camping municipal pour les plus jeunes sont prévus. Le programme des activités est disponible en mairie à l'accueil ou auprès de Marion Nardone.

L'Espace Jeunes pour les 11 à 17 ans sera ouvert du 6 juillet au 14 août de 14h à 18h sauf samedi et jours fériés.

Le programme détaillé des activités et sorties prévues est disponible en mairie ou auprès de Sébastien Jacquemin.

Pour ces deux structures les inscriptions aux activités se feront par des fiches navettes disponibles auprès des responsables et animateurs.

De nouvelles modalités d'inscription et de règlement sont mises en place dès la rentrée pour toutes les activités payantes des services périscolaires (C.L.A.E et restauration scolaire) et extra-scolaires (A.L.S.H. et Espace Jeunes).

Les inscriptions seront prises :

- soit au moyen d'un document unique, la fiche navette qui devra impérativement être remise le vendredi 12h dernier délai pour les activités de la semaine suivante (C.L.A.E. et restauration) ;
- soit sur Internet par le « portail famille » accessible par un lien direct avec le site internet de la mairie (www.bedoin.fr) jusqu'au vendredi à 17h.

Le délai d'inscription, uniquement pour les activités du mercredi après-midi à l'A.L.S.H., est reporté jusqu'au lundi 15h en mairie ou sur internet.

Pour les vacances scolaires le délai d'inscription aux activités de l'A.L.S.H est de 10 jours avant la date prévue.

Les factures seront établies mensuellement sur la base des fiches d'inscription du mois. Ne pourront être décomptées sur les factures que les absences pour motif médical sur présentation d'un certificat médical.

Le règlement pourra se faire :

- soit auprès de Myriam Gravier, régisseur, par chèque, ou en espèces (uniquement le mercredi matin),
- soit par prélèvement sur carte bancaire depuis le « portail famille ».

Une démonstration du « portail famille » sera proposée aux parents le jeudi 2 juillet. Bonnes vacances à tous.

Le Pôle Enfance-Jeunesse

La garantie jeune : un dispositif pour les 18/25 ans

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation. En échange d'une allocation mensuelle les bénéficiaires s'engagent à suivre un accompagnement intensif (individuel et collectif). Cet accompagnement permet aux jeunes d'évaluer leurs capacités en situation professionnelle ainsi que d'enrichir leurs expériences.

C'est la **Mission Locale du Comtat Venaissin** dont notre commune dépend, qui gère ce dispositif. Depuis janvier 2014, 152 jeunes ont intégré cet accompagnement renforcé. Si cet engagement vous intéresse, prenez contact avec la **Mission Locale du Comtat Venaissin** - 82 rue de la Monnaie 84200 CARPENTRAS - Tél : 04 90 60 25 80 - milocv@milocv84.fr

Ecole élémentaire de Bédoin - Bonne retraite Arlène !

Arlène Meystre a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année. Elle est arrivée définitivement à l'école de Bédoin comme institutrice en 1993. Les élèves, parents et collègues ont su apprécier son engagement dans l'école républicaine, son dynamisme dans la mise en place de projets éducatifs riches et variés et ses qualités de pédagogue. Arlène a marqué de toute son empreinte l'Ecole élémentaire de Bédoin et tous les élèves qui l'ont connue ne l'oublieront jamais.

Christophe BERNARD, Directeur de l'Ecole élémentaire

A Bédoin, une exposition de cycles unique et inédite

Une belle et importante collection de cycles et accessoires cyclistes est exposée à Bédoin depuis le mois de juin. Elle appartient à Monsieur Lino LAZZERINI, un amoureux du vélo, coureur cycliste amateur, qui la constitue avec passion depuis 50 ans.



Cette exposition retrace plus de 100 ans d'histoire du vélo de course jusqu'à nos jours et celle du cyclisme au mont Ventoux, et montre des cycles qui illustrent chronologiquement chacune des

évolutions technologiques.

Un podium central met en valeur les champions cyclistes, leurs vélos et leurs maillots, qui ont marqué le Tour de France au Ventoux.

L'installation de tous ces beaux vélos, dont certains sont très anciens, est complétée par une multitude d'accessoires cyclistes, la plupart dédiés par les champions à qui ils ont appartenu (maillots, casquettes, musettes, bidons, etc.) ainsi que par des cartes postales, des articles de presse, des posters, des photos et des vidéos.

Bédoin, réputé dans le monde entier notamment pour les ascensions du mont Ventoux en vélo, est le lieu idéal d'ac-

cueil de cette inestimable collection qui fera le plaisir d'un large public, cycliste et non-cycliste.

C'est donc tout naturellement que Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin, Madame Colette LECLERCQ, adjointe au maire déléguée au tourisme, et Monsieur Vincent POUILLAUDE, conseiller municipal en charge des associations et des sports, ont accompagné et suivi le projet porté et monté par Jean-Michel GUERINEL, ancien coureur professionnel et journaliste sportif.

Elle a été inaugurée le 12 juin dernier en présence des élus de Bédoin, de personnalités du monde cycliste, Louis DEL PIANO, ancien coureur professionnel et co-équipier de Louison BOBET, Christian TAILLEFER, champion de VTT de descente, Olivia CASCINO, ancienne championne de VTT, Betty KALS, recordwoman de dénivelé positif à vélo. Cette exposition est parrainée par le champion cycliste Eric CARITOUX, voisin et ami, et elle a déjà reçu la visite d'Eddy MERCKX !

**Exposition ouverte tous les jours
de 11h à 20h sauf le lundi**

Rue du marché aux raisins
(ancienne caserne des pompiers de Bédoin).

Visites guidées par :

Lino LAZZERINI et Jean-Michel GUERINEL

Renseignements : 06 11 92 35 68

expocyclesbedoinventoux@orange.fr - www.bedoin.fr

Les vacances au camping-piscine municipal

La saison 2015 a débuté au Camping Municipal le 15 mars avec les fidèles habitués du printemps, mais c'est avec l'ouverture de notre Piscine Municipale que débute vraiment la haute saison. Comme les années précédentes l'équipe au complet accueille avec joie et efficacité les vacanciers.

Les campeurs découvrent ou retrouvent avec un plaisir manifeste notre beau camping, profitent du chant des cigales, de la visite des écureuils et dégustent à l'ombre rafraichissante des pins centenaires les saveurs locales qu'ils ont achetées chez les producteurs.

A la piscine, Maîtres Nageurs et Surveillants de baignades veillent sur la sécurité des nageurs qui profitent également de l'accueil chaleureux de Nanou et Martine dont les boissons fraîches sont appréciées aux heures de canicule.

Venez nombreux vous y serez accueillis par l'équipe de jeunes étudiants souriants et motivés. Bonnes vacances à tous.

Colette LECLERCQ

Bédoin - Village fleuri

Les soins apportés par l'équipe qui s'occupe des espaces verts et du fleurissement du village depuis plusieurs années, ainsi que les améliorations de tous nos espaces publics nous ont incités, avec l'aide de l'Agence Départementale du Tourisme, à établir un dossier de candidature pour le concours Départemental des villages fleuris. Cette première participation bien que modeste va nous permettre de faire un état des lieux qui nous amènera à une valorisation progressive de notre territoire. Nous vous informerons de la progression de ce dossier et des efforts à fournir pour obtenir un label.

Colette LECLERCQ



Epaves et véhicules en stationnement dangereux

Par délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2015, un service de fourrière automobile est mis en place à Bédoin pour faire enlever les véhicules en stationnement gênant ou dangereux sur le domaine public ainsi que les épaves. L'enlèvement sera à la charge du propriétaire du véhicule. La police municipale est chargée de faire respecter cette réglementation.

Service de la police municipale

Les marchés de Bédoin

Le marché paysan de Bédoin Mont Ventoux

Désormais, la place de la République s'anime tous les samedis soirs de l'effervescence du marché paysan.

Les belles et bonnes fraises et asperges ont laissé la place aux cerises, melons et abricots, ainsi qu'à toutes sortes de beaux et bons légumes de saison. L'offre est de qualité et variée : ce sont aussi des fromages de chèvre et de brebis, des œufs bio, de l'agneau de St-Christol d'Albion, du veau de Montoux, du bœuf de Lozère, du miel des collines environnantes, du safran, des fleurs, des jus de fruits et des confitures, du vin AOC Ventoux, etc.

Depuis le tout premier jour, les Bédouinains et leurs hôtes de passage viennent nombreux à ce nouveau rendez-vous et, dès que le coup de sifflet de l'ouverture est donné, ils se pres-



sent vers la vingtaine de producteurs présents auprès desquels ils ont déjà pris leurs habitudes.

Tous les samedis, sur la place de la République, de 17h30 à 19h30, jusqu'à la fin septembre.

Le marché hebdomadaire du lundi

Ancré de longue date dans les traditions du village, le marché hebdomadaire de Bédoin a la réputation d'être l'un des plus beaux et plus vivants marchés de Provence. Une foule cosmopolite s'y retrouve pour faire ses achats et flâner entre les étals colorés des presque 260 exposants. On y trouve tous les produits de la Provence, fleurs, légumes, des couleurs et des senteurs et de jolis souvenirs de vacances à Bédoin. Tous les lundis, dans tout le village, de 7h30 à 13h30, toute l'année.

Jean-Louis RIBAS



Le Proxibus du Syndicat des Eaux « Rhône Ventoux »

Pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à toutes vos questions concernant le service de l'eau potable et de l'assainissement, le Syndicat Rhône Ventoux a lancé le Proxibus.

Le Proxibus assure une mission de proximité en venant à votre rencontre à Bédoin (dates ci-dessous).

En se rendant au Proxibus, les usagers bénéficient du même service que dans les accueils clientèle sédentaires. Il y sera répondu à toutes les demandes concernant notamment :

- l'ouverture ou la résiliation d'un branchement,
- l'information sur la facture et son règlement,
- les demandes d'échéancier, de mensualisation, de devis pour effectuer un branchement neuf,
- le signalement d'une fuite en domaine privé,
- le déclenchement d'une procédure de dégrèvement,
- etc.

Le Proxibus sera présent sur le marché de Bédoin de 8h à 12h, les lundis 10/08, 14/09, 12/10, 9/11 et 14/12/2015

Pour plus d'infos : www.bedoin.fr -> AU QUOTIDIEN -> L'EAU -> PROXIBUS RHÔNE VENTOUX

Nouveau à Bédoin : les panneaux lumineux d'information

Afin de mieux informer la population de Bédoin et ses hôtes de passage, la Commune s'est dotée de deux afficheurs électroniques : l'un est situé place de la République et le second au portail de l'Olivier.

Vous y voyez, au quotidien, des messages défilants qui vous renseignent sur ce qui se passe dans notre commune : informations municipales et pratiques, vie associative, manifestations diverses, événements festifs, culturels ou sportifs, etc. Ce peut également être, le cas échéant, des messages d'alerte météo ou autres. La diffusion des messages est opérée par la Mairie en respectant une charte spécifique.

Ces panneaux vous permettront, nous l'espérons, d'être mieux au courant de la vie et des manifestations prévues à Bédoin, et de relayer ces renseignements auprès de vos proches, créant ainsi une nouvelle synergie.

Michel DELL'INNOCENTI

In memoriam :



Pierre Rodriguez s'est éteint le 15 mai dernier à l'âge de 78 ans. Entrepreneur du bâtiment, il fut élu au Conseil Municipal en 1995 et réélu sur la liste de Luc Reynard en 2001. Il fut un temps premier adjoint quand un grave accident l'obligea à interrompre ses activités.

Il a supporté stoïquement son handicap et laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme courageux et d'un élu désireux de servir ses concitoyens.

A sa femme, à ses enfants et à toute sa famille nous exprimons ici toute notre sympathie.

Pierre COLIN

Simon Koeten nous a quittés à 91 ans. Musicien émérite, hautboïste, violoniste, il exerça longtemps à l'Orchestre Philharmonique de Hilversum à la Radio Télévision Néerlandaise et était professeur au conservatoire Royal de la Haye. Venu à la Grange de Peyre en 1976 avec Elena son épouse et Simonetta, sa fille, il se passionnait pour diriger des orchestres de jeunes, de nationalités diverses, qu'il accueillait bénévolement dans l'amitié et la bonne humeur.

Nous garderons l'image de Simon et de sa cornemuse à la tête des jeunes musiciens, animant concerts dans les églises et sur les marchés de cette Provence, qu'il aimait tant... Chaleureux, généreux, optimiste, c'était un humaniste ouvert et attentif aux autres, il contribuait ainsi à donner une belle image de Bédoin.

Luc REYNARD



Les manifestations culturelles à Bédoin

Le printemps qui s'achève a été marqué par trois manifestations culturelles qui ont réuni un public nombreux :

- le 30 mai à la chapelle de Nazareth, le groupe de chants corses « Accentu » de Jean-Pierre Giorgett accompagnée à la flûte par son fils et à la guitare par Sébastien Artéga.
- les 13 et 14 juin, la traditionnelle fête de la Récampado avec ses chants et ses danses a animé les rues de Bédoin avant la bénédiction des fagots, prélude aux feux de la St Jean le 23 juin, et de la messe en provençal à l'Eglise St Pierre à Bédoin.
- le 28 juin à la chapelle du Moustier, le trio formé par Ruth Philipps, violoncelliste habitante de Bédoin et ses amies Caroline Heubest, alto et Ellen Jeweth, violon nous a enchantés avec des œuvres de Bach et de Mozart.



La saison culturelle à Bédoin se prolonge cet été avec une nouvelle séance des Bazarettes qui le 4 juillet présenteront au Centre Culturel à 21h leur spectacle « Patati et Patata ». Beaucoup de fous rires en leur compagnie pour ceux qui rejettent la morosité !

Comme les années précédentes les « Petits Pestacles » seront présentés au Centre Culturel tous les samedis de juillet à août pour la plus grande joie des enfants et des parents qui les accompagnent.

L'ensemble instrumental « Soleil » reviendra cet été le 15 juillet à la chapelle Notre Dame de Nazareth à 18h30 pour un concert orchestral avec au programme Vivaldi, Haendel, Bach, Purcell.

Le 5 août à 21h à la Chapelle de Nazareth l'ensemble orchestral Pandore interprétera des œuvres de Bach avec violon, clavecin, flûte et la belle voix de Dominique Metzle, baryton.

L'été musical classique se prolongera le 5 septembre à 21h toujours à Nazareth avec deux interprètes, Mesdames Aya Okuyama au piano et Seharman Plesner au violon.

Notez ces dates et venez y nombreux pour votre plus grand plaisir. Nous vous y accueillerons avec joie.

Michelle MASSENDES

D'autres manifestations festives

La fête de la transhumance est une tradition établie depuis des générations et chère au cœur des Provençaux. C'est un fabuleux spectacle que nous offre chaque année la famille Montagard avec un cheptel avoisinant les 4 000 bêtes. Moutons, brebis, agneaux, boucs et ânes, accompagnés d'une multitude de bergers ont quitté la bergerie de Belle Combe pour traverser le village entre 18h et 19h et rejoindre les bergeries du Ventoux.

Pour compléter cette belle journée, un marché à la brocante, un manège enfantin et un confiseur avaient pris place dans le village.

Le dimanche 21 juin c'était le 1^{er} jour de l'été, mais c'était aussi l'incontournable fête de la musique !

Dés 18h30 notre village s'est embrasé aux sons des rythmes brésiliens, des percussions explosives des batucadas de Fan de Boucan. Puis nous avons pu découvrir et apprécier différents groupes aux abords des bars et restaurants du village. Tous plus brillants les uns que les autres, en passant par le blues, le rock, le karaoké, le jazz... bref de la musique sans limite !

Morgane CHAPOT

Record mondial cycliste féminin au Ventoux

La cycliste belge Betty Kals, 32 ans, résidente de Bédoin, avait choisi le jour de l'Ascension pour tenter de battre le record mondial féminin du nombre de montées et descentes successives du mont Ventoux réalisé en 24h chrono.

Bien entraînée et bien préparée, Betty Kals a démarré du km zéro de Bédoin le jeudi 14 mai 2015 à 5h du matin, en présence du maire de Bédoin, Luc Reynard, venu l'encourager. Elle a enchaîné 7 montées jusqu'au sommet du Ventoux et une 8^{ème} qu'elle a arrêtée au niveau du Chalet Reynard pour être de retour à 5h précises le lendemain matin, vendredi 15 mai 2015, au km zéro de Bédoin où l'attendait Monsieur le Maire qui l'a félicitée.

Une bonne météo avait été annoncée... mais Betty Kals a traversé, pendant toutes ces heures d'effort soutenu, tous les aléas météorologiques possibles au Ventoux : du beau temps à la grande chaleur, du fort mistral au brouillard, à la pluie, la neige fondue et le froid !

Malgré ces conditions difficiles, elle a enchaîné les montées et les descentes en pleine forme, toujours souriante pour ses nombreux supporters, et elle a atteint son objectif en battant plusieurs records sur une distance totale de 331 km parcourus en vélo :

- le record mondial cycliste féminin de dénivelé positif : 12 336 mètres
- et le record mondial cycliste féminin du nombre de montées et descentes successives au Ventoux en 24h : 7 montées complètes jusqu'au sommet et une 8^{ème} jusqu'au Chalet Reynard (*). Ces records sont en cours d'homologation.

La municipalité de Bédoin Mont Ventoux tient à féliciter Betty Kals pour cet exploit cyclosporitif et l'encourage dans sa volonté d'établir un nouveau record en 2016.



Hameau de Sainte Colombe

La vie a repris son cours sur la placette du Guintrand à Sainte Colombe avec la réouverture de l'hôtel-restaurant et de la boulangerie. L'hôtel-restaurant « Le Guintrand » qui n'avait plus de gérant a permis à Hervé et Christine Fournier, tous les deux professionnels de l'hôtellerie-restauration, de réaliser leur rêve d'ouvrir leur restaurant.

La boulangerie, mitoyenne du restaurant, a été reprise par Thierry et Chantal Maurin, auparavant boulangers dans les Alpes de Haute-Provence. Thierry passionné de boulangerie traditionnelle est heureux de pouvoir utiliser un matériel ancien qui a vu passer de nombreuses pétrissées et fournées depuis plus d'un siècle !

Nous leur transmettons tous nos vœux de réussite dans leurs entreprises respectives.

Chantal BLANC

La Cave des Vignerons du mont Ventoux à l'honneur

L'Association de l'Ordre National du Mérite Agricole du Vaucluse (ANOMA) a décerné à la cave des Vignerons du mont Ventoux son Trophée d'Honneur pour l'action humanitaire menée lors de la plantation de la parcelle de collection de cépages au rond-point du cycliste à Bédoin. Madame Pascal représentant l'Institut Paoli Calmettes, unité spécialisée dans le traitement des cancers, était présente le 20 mars dernier pour la remise de ce trophée au Président Yves Favier, par le Conseil d'Administration de cet ordre prestigieux qu'est le Mérite Agricole souvent considéré comme la légion d'honneur de l'Agriculture.

Luc REYNARD



Les manifestations sportives prévues durant l'Eté à Bédoin

Le dimanche 26 Juillet - Semi-marathon du Ventoux organisé par le RC Bédoin : la route du Ventoux sera fermée entre 8h30 et 12h30 à partir de St Estève

Le samedi 29 Août - 10^{ème} rallye régional automobile des monts du Vaucluse : épreuve spéciale entre les Gaps - rte de Ste Croix - chemin de Blegat de 14h à 17h30

Le vendredi 11 Septembre - Montée cycliste du Ventoux par un groupe hollandais

Le samedi 12 Septembre - Course cycliste « Défi du Ventoux » trophée Eric Caritoux

Le vendredi 18 Septembre - Montée cycliste du Ventoux par un groupe hollandais

Le dimanche 20 Septembre « GT Dream » baptêmes à bord d'automobiles de prestige entre le Chalet Reynard et le col des tempêtes

Le samedis 19 et dimanche 20 Septembre - Accueil par la commune de Bédoin de la 29^{ème} Chevauchée des Blasons

Le samedi 26 et dimanche 27 Septembre - Trail « Le souffle du Ventoux » organisé par Ventoux Trail au profit de la mucovisidose : trail, jeux ludiques et concert

Notez également **le samedi 19 Septembre** la Fête des associations ou Fête d'Automne organisée sur la place de la République par les Associations et la Municipalité de Bédoin de 10h à 18h : stands des associations, démonstration des activités, petit manège, mini accro-branche, concours photos, skate, animations musicales, musique toute la journée.

Vincent POUILLAUDE

La bibliothèque municipale à l'heure d'été

Face à l'agitation estivale de la commune, la bibliothèque municipale vous offre une halte au calme. Elle reste ouverte en juillet-août aux horaires habituels.

Vous pourrez venir découvrir les dernières nouveautés littéraires, dénicher un bon roman à emporter à la plage ou à la piscine ou encore tenter l'expérience de la lecture numérique sur liseuse ou tablette.

Des ateliers gratuits de découverte des tablettes tactiles sont organisés à la bibliothèque. Rendez-vous mercredi 8 juillet de 10h à 11h pour les enfants et samedi 11 juillet de 10h à 11h, pour les adultes. Les places étant limitées, inscrivez vous auprès des bibliothécaires.

La bibliothèque vous propose aussi gratuitement l'accès à près de 3000 films et séries. Connectez-vous sur <http://vaucluse.mediatheques.fr/>, et inscrivez-vous pour y avoir accès directement de chez vous.

La bibliothèque participera activement à la manifestation nationale « Lire en short », grande fête du livre pour la jeunesse initiée par le Ministère de la culture, qui se déroulera du 17 au 31 juillet. Une dizaine de rendez-vous seront proposés gratuitement aux enfants.



- Bibliothèque sous le platane, place de la République : vendredi 17 et mardi 21 juillet de 10h à 12h
- Bar à histoire à la piscine municipale : vendredi 17, mardis 21 et 28 à 14h
- Atelier « Livres pop-up » au centre culturel : mercredi 22 de 10h à 12h (sur inscription, à la bibliothèque)
- Heure du conte, au centre culturel : mercredi 22 à 17h
- Bibliothèque sous les pins, aire de jeu du camping municipal « La Pinède », jeudi 23 et mardi 28 de 11h à 12h
- « lire en short » : lecture numérique à l'espace jeune municipal : vendredi 24 de 14h à 15h

Les vacanciers sont les bienvenus : un chèque de caution de 16 € par personne, restitué à votre départ vous permet d'emprunter 4 livres et 2 magazines pour trois semaines. La bibliothèque vous propose également un petit fonds de romans contemporains et quelques e-books en langues étrangères (anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol).

Prenez déjà note de quelques rendez-vous pour la rentrée :

- Samedi 12 septembre, Festival du conte. Les conteuses et conteurs bénévoles de la bibliothèque vous invitent à écouter des contes sous les étoiles, dans divers lieux du village. La manifestation débutera à 18h avec des séances de contes jeune public (mais ouvertes à tous !). Après un repas partagé tiré du sac, les séances tout public reprendront de 21h à 22h30. Le programme complet sera distribué dès les premiers jours de septembre.
- Les ateliers d'initiation aux tablettes reprendront dès la fin septembre. Les dates exactes seront communiquées par voie de presse et sur www.bedoin.fr
- La saison de l'heure du conte (gratuite) débutera pour le plaisir des plus petits le mercredi 7 octobre à 17h.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h - Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h - Jeudi et Vendredi 16 h/18 h - Samedi 10 h/12 h

Tél : 04 90 65 69 72 - Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

La Boule du Ventoux

Fête des Baux - à 15h

- Samedi 4 juillet - Pétanque montée 2 joueurs
- Dimanche 5 juillet - Pétanque mixte 3 joueurs (1 femme - 2 hommes)
- Lundi 6 juillet - Pétanque mêlée 2 joueurs

Fête de Ste Colombe - à 15h

- Samedi 25 juillet - Pétanque montée 2x2 joueurs
- Dimanche 26 juillet - Pétanque mixte 3 joueurs
- Lundi 27 juillet - Pétanque mêlée 2 joueurs

Fête votive de Bédoin - Semaine bouliste - 15h

- Mercredi 12 août - Spécial Jeunes Pétanque mêlée 2x2
- Jeudi 13 août - Pétanque mêlée 2 joueurs

Vendredi 14 août - Coupe « Conseil Général » Tête à tête

Samedi 15 août - Jeu provençal 3x3 à 9h

Samedi 15 août - Complémentaire « Jeu provençal »

Dimanche 16 août - Pétanque mixte 3x3

Challenge « Escapade »

Lundi 17 août - Pétanque mêlée 3x3

Mardi 18 août - Pétanque montée 2x2

Coupes « Ville de Bédoin »

Mercredi 19 août - Pétanque mêlée 2x2

Coupes « Office de Tourisme »

Jeudi 20 août - Pétanque montée 3x3

Challenge « Boule du Ventoux »

Pas de concours en septembre

Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.)

Tél : 04 90 65 95 66 - Courriel : secretariat@mjcbedoin.org - Site : <http://www.mjcbedoin.org>

Comme chaque année, la MJC sera fermée en juillet et en août.

Nous serons heureux de vous retrouver dès le **mercredi 2 septembre 2015** pour les inscriptions au secrétariat du Centre Culturel Hélen Adam et à partir du **lundi 7 septembre** pour les cours.

La MJC aux internationaux de GRS à Corbeil Essonnes

Des étoiles plein les yeux, un peu de fatigue mais un week-end mémorable. Nous avons vu les championnes qualifiées pour les Jeux Olympiques, acheté des posters et des photos de nos idoles et obtenu des dédicaces. Tout était génial et de retour à Bédoin certaines, motivées par le spectacle, ont essayé quelques prouesses. Ce groupe de 30 gymnastes était encadré par Chantal Ducep, Jean-Paul et Corinne Podevin, Julie Chenot et par les parents présents qui ont bien participé à l'encadrement de ce groupe. Un grand merci à tous.



Chantal DUCEP



Retour sur le concert Rock

La quatrième édition du concert rock organisé par la MJC s'est déroulée le samedi 6 juin devant un public nombreux.

Cette soirée « électrique » nous a permis de découvrir ou de redécouvrir quatre groupes locaux.

Un grand merci à SWEET PULSE, AERAN, BREAK THE SILENCE et SAB SURVIVORS pour leur enthousiasme et la qualité de leur prestation. À l'année prochaine !!!!

Espace Régional Internet Citoyen (ERIC) – Ecg de Bédoin (informatique - multimédia)

L'ERIC-Ecg de Bédoin sera ouvert du 6 au 10 juillet et du 3 août au 4 septembre inclus de 9h à 12h. Le centre sera fermé du 13 au 31 juillet inclus. Reprise des horaires habituels le lundi 7 septembre.

Contact : eric.mjcbedoin@gmail.com

Site Internet : <http://www.mjcbedoin.org/index.php?pages/informatique>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/eric.mjcbedoin>

En forme à Bédoin

Suite à l'Assemblée Générale de l'association « En forme à Bédoin », un nouveau bureau a été constitué. **Marianne Ripert** devient la nouvelle présidente, secondée par **Tuula Blancher**, secrétaire. « *Après 6 ans de présidence, je suis heureuse de « passer la main » et je souhaite une très belle saison aux nouveaux membres du bureau et aux adhérents qui viendront nous rejoindre dès début septembre. Ces années passées au sein de l'Association m'ont beaucoup apporté et je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux et celles qui m'ont accompagnée et aidée pendant cette période. Ce furent des années enrichissantes, pleines de complicité et d'amitié.* »

Pour la nouvelle saison, les permanences reprendront, tous les jours de la semaine, à partir du **vendredi 4 septembre**, de 10 h à 12 h et les cours commenceront le **lundi 7 septembre**. Nous vous attendons nombreux !

Nous sommes très heureux de pouvoir proposer aux habitants de Bédoin et des alentours de nombreuses activités comme le Stretching, la Gym tonique, le Tai Chi et Gi Gong, le Pilate et Fit Ball, le renforcement musculaire et la danse écosaise. Et nous espérons bien vous proposer à nouveau un cours de Zumba bien rythmé... qui s'adresse à tous ceux qui ont envie de bouger ! Venez brûler des calories au rythme des musiques latines, salsa, merengue, cumbia, reggeaton... Fun et accessible à tous, quel que soit son niveau !

Ces activités sont animées par des professeurs diplômés et enthousiastes, très heureux d'accueillir les anciens qui reprendront leurs activités « coup de cœur » et les nouveaux qui désirent entretenir leur forme dans une ambiance conviviale.

Pour nous contacter : Tél : 06 12 75 40 66 - Courriel : formabed@orange.fr

Toute l'équipe d'En forme à Bédoin et moi-même vous souhaitons un bel été.

Christiane MAHLER

L'Association des amis de la Chapelle de La Madelène

Le 22 juillet, la fête de la Sainte Madeleine aura lieu traditionnellement : à 18h messe à la Chapelle avec la participation de l'ensemble vocal comtadin, suivie d'un buffet convivial, de chants et de danses provençaux.

Vous y êtes cordialement invités.

Sabine COTTÉ

Etat Civil

BIENVENUES :

Samuel LITOTné le 05 04 2015
Benjamin BAZENETné le 23 04 2015
Jean SAINT LOUBERT BIEné le 01 05 2015
Théo BLANPAINné le 18 06 2015
Valentine GRIMONPREZ née le 16 06 2015

FÉLICITATIONS :

Robert MIGNE et Cécile DUPAYS..... le 22 04 2015
Michel VANHOESERLANDE et Catherine BOUDRUCHE le 23 05 2015
Alexandre BERTET et Christine DAVIDle 20 06 2015

CONDOLÉANCES :

Andreas GRAMESPACHER (54 ans).....le 09 04 2015
René GIARDINI (84 ans).....le 28 04 2015
Pierre MORVAN (86 ans)le 05 05 2015
Pierre RODRIGUEZ (78 ans).....le 15 05 2015
Simon KOETEN (91 ans)le 16 05 2015
Daniel AVRIL (66 ans)le 05 06 2015
Marguerite SERRANO épouse BOCQUILLON (99 ans)le 07 06 2015
Malika GRAIRI épouse HAMAI (63 ans) le 09 06 2015
Eugénie LECLERCQ veuve PATIGNY (96 ans) ... le 17 06 2015
Francis NOUVENE (81 ans) le 18 06 2015

Calendrier des gardes des médecins

Dr BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA, CAUT-POITOUT
à Mazan, Dr BOISSON à Bédoin,
Dr LUNADIER à Mormoiron, Dr NADRA à Villes-sur-Auzon,
Dr COSTE à Malemort.

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

4-5- juillet	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
11-12 juillet	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
13-14 juillet	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
18-19 juillet	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.77.58
25-26 juillet	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
1er -2 août	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
8-9 août	Dr Philippe BOISSON	04.90.65.92.12
15-16 août	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
22-23 août	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
29-30 août	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.77.58
5-6 septembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.2
12-13 septembre	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
19-20 septembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
26-27 septembre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE - Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237

Bienvenue à

Messieurs Jean-Baptiste AUBERT, Olivier COLLAVALI, Frédéric ARTUFEL – SARL C2A, bureau d'études VRD
9 rue du vieil hôpital Té - 04 90 61 02 67 - courriel : contact@c2a-ge.fr

Les festivités de l'Eté

Fête des Baux

Le 3 juillet, apéritif musical à 19h, suivi d'un repas provençal avec Soupe au Pistou (réservation à «La Cigale»
04 90 65 60 36), puis bal à partir de 22h
Le 4 juillet, à 16h animation pour les enfants, puis à partir de 22h bal avec orchestre
Le 5 juillet à 21h bal

Fête nationale

Le 13 juillet, apéritif à 19h, puis paëlla géante (réservation au bar de l'Observatoire - 04 90 65 60 15), et à 21h30
bal avec orchestre
Le 14 juillet, 20h « Parilladas de poissons » (réservation au bar de l'Observatoire - 04 90 65 60 15), puis bal musette à 22h

Fête de Sainte Colombe

Le 24 juillet, repas provençal (réservation au Guintrand - 04 90 37 10 08), puis bal à partir de 21h30
Le 25 juillet à partir de 21h30 bal avec orchestre
Le 26 juillet à partir de 21h30 bal

Fête votive de Bédoin

Le 14 août, à 22h feu d'artifice à la gare routière, puis bal avec orchestre «les Mélomanes » place de la République
Le 15 août, à 16h concours « garçons de café », et à partir de 22h bal avec l'orchestre Richard Gardet
Le 16 août, à 15h animation pour les enfants, à 19h apéritif offert par la cave viticole puis bal avec les groupes
« la Bande à Koustik » et les « Mucho-Macho ».